

## Protocole COVID-19 pour les informations liées à la santé et à la sécurité pour les invités non contractuels sur les campus de York

### Objectif

Le protocole suivant décrit les informations relatives à la santé et à la sécurité qui doivent être fournies aux **invités non contractuels** qui fréquentent les campus ou les sites de l'Université York.

Un **invité non contractuel** est défini comme une personne qui n'est pas membre de la communauté étudiante, du personnel, du corps professoral ou du corps enseignant, un bénévole ou membre d'un organe directeur de l'Université York. Les exemples incluent (sans s'y limiter) les spectateurs d'événements sportifs, le personnel de livraison et les fournisseurs, les prestataires de services de soins auxiliaires, les interprètes en langue des signes, les personnes qui viennent sur les campus pour participer à des recherches en personne et les partenaires de la recherche.

Un **hôte** est défini comme toute personne invitant un invité non contractuel sur les campus ou sites de York.

### Portée

Ce protocole s'applique aux invités non contractuels, y compris les visiteurs, les bénévoles et les autres membres de la communauté non universitaire qui ne sont pas des contractuels ou des fournisseurs de l'Université. À mesure que la situation de la COVID-19 évolue, les mesures appropriées à chaque situation continuent également à changer. Vous trouverez de plus amples informations sur le [site Web Mieux ensemble](#).

### Protocole

Lorsque des départements ou des facultés organisent la venue d'**invités non contractuels** sur les campus de York, les règles suivantes doivent être respectées :

- Les **invités non contractuels** ne doivent pas se rendre sur les campus, ou les quitter immédiatement s'ils sont ou deviennent malades ou symptomatiques.
- YU Dépistage reste disponible et les membres de la communauté de York et leurs invités sont encouragés à l'utiliser comme outil d'autoévaluation.
- Consultez le [Protocole d'autodivulgation pour la COVID-19, le dépistage et la gestion des incidents](#) pour plus d'informations sur la divulgation de la COVID-19, sur les pratiques de dépistage nécessaires et sur les processus de gestion des incidents.
- Toute personne doit porter un [masque](#) dans les espaces intérieurs de l'Université York.
- Toutes les personnes doivent se conformer aux mesures de santé publique et de sécurité applicables qui sont actuellement en place à l'Université York. Vous trouverez de plus amples informations sur le site Web [Mieux ensemble](#).

### Responsabilités

#### Responsabilités des hôtes de l'Université York :

Pour ce groupe, les dispositions suivantes s'appliquent actuellement :

- Les représentants des départements et des facultés doivent communiquer aux invités non contractuels les informations relatives à la santé et à la sécurité

ainsi que les exigences applicables décrites sur le site Web [Mieux ensemble](#) et/ou du matériel comme ce document.  
Pour plus d'informations, consultez le [Protocole COVID-19 pour la divulgation, le dépistage et la gestion des incidents](#).

#### Responsabilités des invités de l'Université de York :

Pour ce groupe, les dispositions suivantes s'appliquent actuellement :

- Les invités ne doivent pas se rendre sur le campus ou les quitter immédiatement s'ils sont malades ou présentent des symptômes.
- YU Dépistage reste disponible et les membres de la communauté de York et leurs invités sont encouragés à l'utiliser comme outil d'autoévaluation.
- Toute personne doit porter un [masque](#) dans les espaces intérieurs de l'Université York.
- Toutes les personnes doivent se conformer aux mesures de santé publique et de sécurité applicables qui sont actuellement en place à l'Université York.

#### **Ressources**

##### YU Dépistage

- [YU Dépistage](#) reste disponible et les membres de la communauté de York et leurs invités sont encouragés à l'utiliser comme outil d'autoévaluation.

##### Autres ressources :

- [Protocole COVID-19 pour les informations liées à la santé et à la sécurité pour les entrepreneurs et les fournisseurs sur les campus de York](#)

#### **Communication**

Ce protocole sera communiqué aux départements par les gestionnaires, les facultés et directeurs généraux ainsi que par les superviseurs de secteur pour la santé et sécurité. Il sera également affiché sur le site Web [Mieux ensemble](#) de York.

#### Coordinées

- Si les **invités** ont des questions au sujet des exigences en matière de santé et de sécurité pour assister aux activités sur les campus de York, ils doivent contacter leur hôte à l'Université York.
- Si les **hôtes à l'Université York** ont des questions relatives à ce document, ils doivent contacter la Division Health Safety and Employee Well-Being (HSEWB).